



La place des femmes en politique

publié le 11/07/2007 - mis à jour le 25/06/2012

Lycée général et technologique - Terminale BEP

Descriptif :

Les démocraties occidentales n'ont que très tardivement donné le droit de vote aux femmes. Si les suffragettes canadiennes, au début du siècle, ont mené un combat moins difficile qu'aux Etats-Unis, c'est la reconnaissance de leurs actions menées durant la première guerre mondiale qui leur confère le droit de vote au niveau fédéral le 24 Mai 1918.

Sommaire :

- Bibliographie
- Programme

Les démocraties occidentales n'ont que très tardivement donné le droit de vote aux femmes. Si les **suffragettes canadiennes**, au début du siècle, ont mené un combat moins difficile qu'aux États-Unis, c'est la reconnaissance de leurs actions menées durant la première guerre mondiale qui leur confère le droit de vote au niveau fédéral le 24 Mai 1918. _ L'état canadien suit là les décisions des manitobains qui, dès 1916, avaient accordé ce droit aux femmes en plus de celui d'occuper un poste électif au sein du gouvernement de la province. En 1919, le Canada accorde à ses concitoyennes la possibilité d'accéder à un poste à la chambre des communes.

Cependant, les Québécois qui ont donné le droit de vote aux femmes propriétaires à partir de 1809, leur ont supprimé dès l'instant où, dans le texte législatif, le terme de « mâle » est apparu. Il leur faudra plus d'un siècle pour à nouveau en jouir, puisqu'au niveau provincial, les femmes de plus de 21 ans n'accéderont au droit de vote que le 25 Avril 1940, grâce à l'action acharnée de **Thérèse Casgrain**. (Rappelons qu'elles votent au niveau fédéral depuis 20 ans déjà !)

En France, à l'instar du mouvement des suffragettes européennes le 5 Juillet 1914, **Louise Saumoneau** et son groupe de femmes socialistes organisent une grande manifestation pour demander le droit de vote. En 1916 Maurice Barrès présentera la loi du « **vote des morts** » permettant aux mères et aux veuves de soldats de voter. Elles seront les premières électrices françaises.

En 1932, la féministe **Jeanne Valbot** perturbe une séance de travail au Sénat en lançant des tracts. Devant le peu de retentissement de son action, elle s'enchaînera l'année suivante lors d'une séance.

Il faudra donc attendre la France Libre du général De Gaulle pour donner aux femmes le droit de vote, les remerciant ainsi pour leurs actes de résistance. Elles voteront donc pour la première fois aux élections municipales du 20 Avril 1945. Aussitôt, la France leur reconnaîtra le droit d'être éligible puisque l'assemblée constituante de 1945 comporte 10 femmes.

En 2007, quatre femmes se sont présentées au premier tour des élections présidentielles françaises, certaines d'entre elles exerçaient déjà des fonctions politiques, soit comme responsable de parti ou comme présidente de région.

Côté Canadien, le 4 Août 2005, une femme, **Michaëlle Jean** a été nommée 27ème gouverneur général du Canada représentant officiellement la reine Élisabeth II d'Angleterre.

La situation a donc largement évolué pour les femmes en politique. Il semble cependant qu'aujourd'hui, selon les partis et le poste auquel on veuille accéder, le combat soit encore parfois rude.

● Bibliographie

- ▶ BACCHI (Carol Lee), *liberation deferred ? The ideas of English-Canadian suffragists, 1877-1918*, The American Historical Review, Vol.89,N°1,1984
- ▶ ROCHEFORT(Florence) *Démocratie féministe contre démocratie exclusive ou les enjeux de la mixité*, RIOT-SARCEY (Michèle),(sous la dir.de) *Démocratie et représentation, actes du colloque d'Alby,1994*, Paris, Kimé, 1995.
- ▶ GASPARD (Françoise), LE GALL (Anne), SERVAN-SCHREIBER (Claude), *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, parité*, Paris, éditeur : Le Seuil, 1992.
- ▶ MOSSUZ-LAVAU (Janine), *Femmes/Hommes pour la parité*, Paris, Presse de Sciences Po, 1998.
- ▶ AMAR (Micheline), (Sous la dir.de), *Le Piège de la parité - Arguments pour un débat*, Paris, éditeur : Hachette, 1999.
- ▶ OZOUF(Mona), *Pas de quotas pour les femmes*, L'Histoire n° 188, p. 98.

● Programme

Lycée professionnel terminale B.E.P Histoire : BEP ECJS

2.1 La France depuis 45

2.2 La France : La vie politique

Évolutions des institutions politiques et des modes de représentation, (étude comparée entre la France et le Québec).